

Procès-verbal du conseil d'école N°2 du Mardi 11 février 2025

Membres présents :

- Les enseignantes et enseignants : Mme BLANCHARD Claire (TPS-PS-MS), Mme NIVELLE-GONNORD Céline (GS-CP), Mme BEAUDELLE (CP-CE1), Mme DOREILLE Laurence (CE2-CM1), M. GONNORD Éric (CM1-CM2).
- Les représentants des parents d'élèves : Mme GUITTON Julie, Mme DE CLERCQ Céline, Mme MENANTEAU Elodie, Mme ROUSSEL Léa, M. SAVARIAU Vincent.
- M. Bonnet, maire de la commune de Saint Hilaire La Palud
- Mme Poyvre, adjointe puis Mme Desset adjointe chargée des affaires scolaires
- M. LIAIGRE, maire de la commune de St Georges de Rex
- Mme PUAUD, responsable du service périscolaire

Étaient excusé(e)s :

- Mme Boyer, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Pariset, Mme Levasseur, Mme Rabouan, M. Fossat, M. Clochard

Secrétaire de la séance : Mme Doreille

Compte-rendu réalisé par M. Gonnord Éric

Remerciements de la confirmation de la présence des personnes invitées.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé et voté à l'unanimité.

1) Vie de l'école :

α- Projets réalisés : École

Parcours culturel et artistique, Parcours citoyen, Parcours Santé

L'éducation artistique et culturelle a pour objectif que tous les élèves bénéficient d'actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité. Elle poursuit avant tout un objectif qualitatif, construire un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent et fertile, mais aussi quantitatif, concerner tous les élèves.

Ainsi, l'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève de développer sa sensibilité, sa créativité et son esprit critique. Elle renforce l'esprit collectif et favorise la réussite scolaire.

Huit domaines mobilisables : Arts visuels et patrimoine (histoire des arts), Cinéma et audiovisuel (cinéma), Culture scientifique (jardin, nutrition), technique et industrielle (CSTI) (exposés), Histoire et mémoire (11 novembre), L'éducation aux médias et à l'information (EMI) (mon quotidien), Livre et lecture (bibliothèque, « silence on lit »), Musique (OAE), Spectacle vivant (ligue de l'enseignement)

Il s'agit d'élaborer un cadre permettant de s'assurer que tout élève de l'école pourra bénéficier, au cours de sa scolarité du parcours d'éducation culturelle et artistique, du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen de l'élève. Ces parcours grâce à l'ensemble des projets réalisés et programmés permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences disciplinaires de tous les élèves. Une action est en lien avec plusieurs parcours thématiques.

Parcours culturel et humaniste

- **Séance au cinéma : Projection le 18/10/2024, « Vice Versa » et le 8/11 « Le rêve de Galiléo »**
- **Séance au cinéma : Projection de Noël pour tous les élèves, Le grand Noël des animaux, le 19/12/2024**
- **Spectacle de Noël** aux enfants de l'école de St Hilaire La Palud (remerciement à l'APEM, la mairie et à l'équipe enseignante pour l'organisation) le 17/12/2024
- **Continuité du projet Orchestre A l'école (OAE).**

Parcours citoyen

- Avoir des attitudes de réflexion, discernement, responsabilité et le sens de l'engagement, mener une démarche d'investigation et appréhender les problématiques liées à l'environnement, les ressources et le climat.
- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif : travail mené tout au long de l'année.
- Organisation d'une course solidaire pour l'Hôpital des enfants
- **Projet jardin** avec Mathieu Guillot, qui est mis à disposition par la commune pour s'occuper des différents jardins (*préparation des citrouilles en maternelle après les avoir récoltées et plantation de salades pour les manger à la cantine*).

Remerciements à la mairie pour l'usage de la garderie et de la salle des fêtes pour l'ensemble des activités de l'école ainsi que des terrains de la commune.

Parcours Santé

- Découvrir des aliments cultivés en lien avec le jardin et les cuisiner parfois à la cantine.
- Nutrition
- **Leur génération 2024** : Travail pour des rencontres sur les thèmes de la santé, de l'olympisme et du paralympisme avec une sensibilisation à l'handisport (city stade). Continuité des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024.
- **Consultations infirmières Cp**

b- Projets programmés

Parcours culturel et humaniste

- **Projet Cinéma** : En partenariat avec le Cinéma de la Venise Verte de Saint-Hilaire la Palud et la mairie. Plusieurs séances sont prévues dans le courant de l'année. Ce projet est financé par une subvention de la mairie. Projections de films pour toutes les classes
- **Séance au cinéma** : pour tous les élèves fin mars début avril.
- **Spectacle** : **ROSA LUNE de la Cie Conte en Ombres le 20 /02/2025 à Prin Deyrançon**
- **ANIMALIUM de Malle Théâtre le jeudi 20 mars 2025 à Prin Deyrançon**

Parcours citoyen

- **Rencontres USEP**
- **Échanges intergénérationnels** : continuité du projet
- **La prévention des risques majeurs** qui comprend la sensibilisation à une démarche citoyenne de la responsabilité et de l'approche des risques : Exercices PPMS en avril et mai 2025. Les élèves développent des attitudes différentes selon le contexte ou le problème.
- **Marché de printemps à l'école maternelle, le 13 mai** (revente d'anciens objets, vente d'alimentation par les parents d'élèves). Vente également des semis fait par les enfants.
- **Projet jardin** avec Mathieu Guillot, qui est mis à disposition par la commune pour s'occuper des différents jardins (*préparation des semis pour la vente du marché de printemps*).

Parcours Santé

- **Savoir Rouler à Vélo** : La classe de Cm1-Cm2 suivra une semaine d'apprentissage en temps scolaire autour de l'activité cycliste du 17 au 21 mars.
- **Natation** : Les classes de Gs-Cp et Cp-Ce1 suivent un cycle natation à la piscine des Colliberts jusqu'au 13 mars tous les mardis après-midi et tous les jeudis matin. Remerciements aux parents bénévoles pour le passage de l'agrément et leur présence, le taux d'encadrement suffisant, idéal pour rassurer les enfants et permettre beaucoup de progrès.
- **Opération Sport Station Trail « Le marais sauvage » : course à pied – marche -vélo**
- **Rencontres Usep**
- **Organisation course « Hôpital pour les enfants » le 23 mai**

c-Programme pHAre

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements continue d'être mis en place afin de laisser serein le climat scolaire.

Cette année tous les élèves de cm1 et cm2 des écoles du secteur de collège de Mauzé Sur Le Mignon ont pu s'ils le souhaitent donner leur avis sur la façon sur le temps scolaire dont ils vivent leur quotidien à l'école.

Les parents de ces élèves ont pu également être consultés en répondant à un questionnaire informatique élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Cela nous permettra de les consulter au sujet de leur qualité de vie, de prévenir la violence et l'intimidation, ce qui est important pour leur bien-être et leurs résultats scolaires.

Il s'agit d'un questionnaire informatique élaboré par le ministère de l'Éducation nationale. Les réponses sont anonymes ce qui permet aux élèves de répondre en toute liberté.

Cette consultation a eu lieu le mardi 28 janvier par petits groupes, pendant 45min ou 1h. La passation a été assurée par des personnels de l'éducation nationale (l'Equipe Mobile de Sécurité et l'équipe de circonscription).

Il est rappelé que les enfants qui échantent ne mesurent pas forcément la portée et l'impact de leurs actes, paroles, gestes...

La méthode de la préoccupation partagée est mise en œuvre lorsqu'il y a une alerte. Elle est non blâmante, non jugeante, non sanctionnante.

2) Effectifs

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont données avec beaucoup de réserve, des changements pouvant survenir jusqu'au dernier moment.

a) Effectifs actuels : **109**

b) Prévision d'effectifs à la rentrée 2025 : 111

Niveaux	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		Total (1+2+3)
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Effectifs actuels (20/02)	2	14	11	15	13	13	14	17	10	109
Prévision d'effectifs 2025	2	10	14	12	15	14	13	14	17	111

Inscriptions en Petite section de maternelle (TPS-PS) :

Pour les inscriptions, la mairie inscrit les élèves et ensuite passe le relais à l'école. Mais il est important que tous les documents nécessaires soient d'abord transmis à la mairie. L'inscription se fait d'abord en mairie. Les parents sont ensuite invités à contacter directement l'école afin de prendre rendez-vous en **mai-juin** pour les procédures d'admission. Les inscriptions ne concernent que les enfants n'ayant jamais été admis sur l'école.

Une visite de l'école maternelle sera également organisée au mois de juin.

Inscription au collège

Les parents seront informés fin-mars, début-avril du calendrier à suivre : ils recevront dans un premier temps le volet 1 de la fiche de liaison préremplie, pour vérification et choix de langue vivante (anglais seulement pour le moment) ; puis le volet 2 pour choix de collège et une éventuelle demande de dérogation.

3) Locaux et investissements

α- Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune et les agents municipaux pour tous les travaux réalisés. Les services techniques sont également intervenus plusieurs fois ces dernières semaines pour différents travaux. L'équipe pédagogique remercie ces derniers pour leur efficacité.

- Une liste a été envoyée aux ateliers, à la mairie.
 - Demande d'étagères dans l'ancien bureau de direction.
- Mise en place d'un référent agent technique pour les travaux.

b- Investissements

- Aménagements dans la salle de motricité en maternelle.

c- Partenariat financier avec la mairie

Rencontre avec la mairie pour évoquer le budget et le partenariat.

Il est rappelé que les coûts augmentent pour le bus mais aussi les autres sorties et que les différents partenaires devront peut-être intervenir afin d'aider à la subvention.

4) Bilan Financier de la coopérative scolaire

a- Solde et dépenses

Cette coopérative scolaire existe grâce aux dons des familles.

Elle permet de payer les sorties scolaires et spectacles, les sorties pour le cinéma, la photographie scolaire, la cotisation USEP, l'assurance de l'école, quelques livres, du matériel dans le cadre de nos projets...

Dépenses depuis la rentrée 2024 : Usep (996,20€) et MAIF (48,21€), Cadeaux Noël pour chaque classe (250€)

Recettes : don APEM 775 euros

Photos : Versement des familles 2565€

Facture photographe 1789,08€

Recettes 775,92€

SOLDE : 1701,54€

b- Dépenses et rentrées prévisionnelles

- Sortie de fin d'année, matériel de sport, livres, le cinéma...

5) Divers

- Il est rappelé l'importance de marquer les noms sur les affaires des enfants afin d'éviter les éventuelles pertes.
- Mélissa remercie les parents d'élèves pour leur participation pour la soirée troc livres (vente de gâteaux). L'argent récolté servira à aménager un coin lecture à la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h26.

Le secrétaire de séance

Laurence Doreille

Le président de séance

Éric Gonnord